

dit à ce sujet. En vertu des propositions de la Commission le conseil exécutif pourrait se composer de personnes qui ne font pas partie du corps législatif, c'est-à-dire le Conseil territorial. Actuellement, des problèmes se posent à cet égard, et j'espère que dans sa réponse le ministre nous donnera une idée de ce qu'il pense de cette question.

Parmi les recommandations intéressantes qui figurent dans le rapport de la Commission Carrothers, mentionnons celle qui porte sur l'établissement d'un office d'expansion économique et d'une caisse d'expansion économique à l'intention du Nord canadien. Le rapport recommande que 10 millions de dollars environ soient affectés à cette caisse. Si nous voulons que le secteur particulier que représente le Canada septentrional se développe, qu'il devienne important et qu'il puisse contribuer par ses propres moyens à donner de l'expansion au Nord, il nous faut prévoir un projet encourageant et bien conçu qui, de fait, complètera ce que les gens du Sud appellent la Banque d'expansion industrielle. Le fonds d'expansion économique, ou quel que soit son nom, pourrait servir à réaliser cet objectif, non seulement pour les grandes industries, mais aussi pour les simples particuliers qui tentent par leurs propres moyens de s'installer dans le Nord.

● (4.50 p.m.)

J'ai déjà relevé dans un de nos journaux du Nord, le *Northerner* publié à Fort-Smith, une proposition du député de New-Westminster selon laquelle le rapport Carrothers présenté récemment au gouvernement devrait être soumis aux habitants du Nord pour savoir ce qu'ils en pensent, autrement dit, pour permettre des recoupements. Ce n'est pas ce que nous voulons dans le Nord. Nous voulons qu'on prenne des mesures en se fondant sur les vœux du rapport, sur les recommandations du Conseil des territoires et sur les propres opinions du ministre.

J'aimerais parler maintenant des fonctionnaires du ministère en service dans l'Est de l'Arctique. Je veux parler des agents des services d'exécution des deux sexes, travailleurs sociaux, professeurs, administrateurs, ingénieurs et agents techniques qui servent le ministère et, partant, le Canada, surtout les habitants des régions septentrionales. J'aimerais souligner que ces fonctionnaires s'acquittent de leurs responsabilités dans le Nord avec beaucoup de compassion et de compréhension.

Il n'est pas facile pour un travailleur social, un instituteur ou un ingénieur de changer son mode de vie, de quitter un centre urbain du

[M. Orange.]

Sud du Canada pourvu de la télévision, de routes et de diverses autres commodités pour aller s'installer dans une petite localité septentrionale où il recevra du courrier une fois par mois, où il ne pourra pas se procurer des aliments frais durant plusieurs mois consécutifs, où son approvisionnement d'eau en hiver sera des blocs de glace et en été devra être puisé d'un lac à plusieurs milles de distance et chloruré par sa femme. Mais ces gens s'efforcent de s'adapter, d'assumer leurs responsabilités et de remplir leur rôle en qualité de représentants du gouvernement canadien.

Ils veulent apporter à la population moins fortunée du Nord certains avantages de la civilisation du Sud et les aider en même temps à conserver les éléments fondamentaux de leur propre culture. Ils veulent inciter la population du Nord à s'intégrer à notre régime de vie, mais cette tâche est devenue difficile par suite des problèmes que pose le recrutement. Je suis convaincu que des Canadiens de tous les champs d'activité sont disposés à se rendre dans le Nord mais malheureusement le régime actuel de recrutement est de nature à les décourager. J'ai inscrit récemment une question au *Feuilleton* demandant combien de postes dans les Territoires du Nord-Ouest avaient été institués par le ministère du Nord canadien et combien d'entre eux étaient vacants au 1^{er} octobre.

On m'a répondu que dans cette région il y avait environ 1,380 postes dans la direction des régions septentrionales. Ce chiffre comprenait tous les postes rémunérés au taux régnant et les enseignants. Mais en considérant que la majorité des postes rémunérés au taux régnant sont remplis par des employés locaux et que la grande majorité des enseignants sont facilement recrutés il est surprenant que de 15 à 20 p. 100 des autres postes sur place sont encore vacants. Il s'agit de travailleurs sociaux, d'agents du perfectionnement, d'administrateurs et d'employés de soutien administratif. Cette pénurie nuit à la tâche du ministère. Je sais par exemple que dans la région de Keewatin, dans l'Arctique central, le manque de personnel compromet des programmes importants du ministère pour l'encouragement aux arts et à l'artisanat, et j'ai toujours critiqué l'insuffisance des efforts de la Commission du service civil.

Je doute que ce soit possible mais j'aimerais qu'on enlève la tâche de recruter du personnel pour le Nord à la Commission du service civil ou de la Fonction publique comme elle sera sous peu désignée, pour la confier au ministre et à son ministère, ce qui lui permettra d'avoir le même succès que dans le recrutement des professeurs. Les spécialistes de son ministère